

DES ANNÉES 2010 AUX ANNÉES 2020



Nous sommes à l'aube d'une nouvelle décennie : n'est-ce pas un moment privilégié pour faire le bilan des réalisations de ces 10 dernières années et définir les priorités des 10 prochaines ?

Après 42 ans de présidence assumée par des hommes, une première femme, Madelaine Michaud, a dirigé les destinées de l'AQRP à partir de 2010. Elle a été suivie par Lyne Parent et, en 2014, par Donald Tremblay qui, pour des raisons familiales, a quitté son poste en juin 2019. Tous les trois ont défendu nos droits avec détermination et contribué au développement de l'Association. Le 31 mars 2010, 25 094 personnes étaient membres. Au 31 décembre 2019, on en comptait 7 475 de plus, soit 32 569 adhérents, une augmentation de 30 % en 10 ans.

FAITS MARQUANTS DES ANNÉES 2010

Droits des locataires aînés. Depuis quelques années, l'Association militait pour modifier les conditions de reprise de logement et d'éviction prévues dans le Code civil afin de protéger les aînés. En 2015, Françoise David, députée de Gouin, dépose le projet de loi 492, *Loi modifiant le Code civil*, afin de protéger les droits des locataires. Nous nous sommes associés à d'autres groupes de défense des droits pour soutenir ce projet jusqu'à son adoption en juin 2016.

Frais accessoires en santé. Très préoccupés par leur existence et par leur accroissement possible, nous avons milité pour leur abolition. En janvier 2017, un règlement abolit tous les frais accessoires pour toute personne possédant une carte d'assurance maladie du Québec.

Zona (2018). En accord avec l'avis de pertinence produit par l'Institut national de santé publique du Québec, l'AQRP revendique l'inscription du zona au Programme québécois d'immunisation pour les personnes de 65 ans et plus. La décision du gouvernement demeure en attente à ce jour.

Tribune des retraités. Elle est mise sur pied en janvier 2016. L'AQRP a participé activement aux huit rencontres du projet pilote de deux ans. En décembre 2019, il est recommandé de maintenir la Tribune, qui offre une plateforme de discussion régulière avec les instances gouvernementales, notamment sur les régimes de retraite.

Climatisation des établissements d'hébergement publics (2013 et 2019). Nous avons en 2019 fait une 2^e demande d'accès à l'information pour connaître le nombre de chambres climatisées. Les réponses de 219 centres d'hébergement ont indiqué que 6 170 de leurs 19 236 chambres étaient climatisées, dont 1 502 grâce à des climatiseurs achetés ou loués par les résidents. À la lumière de ces données et étant donné l'arrivée de l'été et d'une possible vague de chaleur, nous avons médiatisé cette situation.

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (« loi 15 »). Elle établit un processus de restructuration. L'AQRP,

en collaboration avec trois autres associations de retraités des secteurs municipaux, a déposé devant la Cour supérieure du Québec, le 1^{er} octobre 2015, une requête visant à contester la validité constitutionnelle de cette loi. Le jugement est attendu au début de l'année 2020.

Loi favorisant la santé financière et la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement et modifiant diverses dispositions législatives (« loi 126 »). Cédant à la pression exercée par l'AQRP et les partis d'opposition, le gouvernement a finalement décidé de conserver les protections contre l'inflation en ce qui concerne l'indexation pour les années post-1982, mais de suspendre l'indexation des rentes pendant six ans. Le gouvernement a toutefois été inflexible concernant le calcul de l'indexation des rentes pour les années de service pré-1982. Des démarches sont en cours avec l'Alliance InterOrg, dont l'AQRP fait partie, en vue d'intenter une action collective visant à faire invalider la « loi 126 » avant la date butoir du 11 mai 2020.

Frais de stationnement des établissements de santé publics. En 2019, l'AQRP fait une seconde demande d'accès à l'information pour en dresser un portrait et constate que la tarification est toujours excessive, qu'elle constitue un frein à la délivrance des soins de santé et qu'elle contribue à l'isolement des aînés, particulièrement en CHSLD. À la suite de la médiation des données, le gouvernement a convenu de réduire ces frais dès janvier 2020.

PRIORITÉS DES ANNÉES 2020

La défense des droits... toujours au cœur de nos priorités !

Suivre les débats publics touchant les aînés du Québec et y participer.

Attirer les nombreux baby-boomers qui prendront leur retraite à se joindre à notre association.

Maintenir des relations harmonieuses avec d'autres associations en vue d'augmenter notre influence.

Inciter notre gouvernement à entamer une réflexion pangouvernementale sur le vieillissement de la population afin d'établir un plan d'action concerté sur cet enjeu, qui posera un défi de taille et qu'il faudra relever en tant que société au cours des 10 prochaines années.

ROSE-MARY THONEY